



## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU GERS**

Association loi 1901  
Siège social : Chemin de la Réthourie  
32000 AUCH

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU GERS**

Association loi 1901  
Siège social : Chemin de la Réthourie  
32000 AUCH

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes

comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 219 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 227 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 224 sur 226 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 590,15 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 7 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 755,71 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 7 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

---

justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

### **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 2 février 2010

**AUDIT FRANCE**

*Commissaire aux Comptes*

Représenté par Christian DETRE

*Commissaire aux Comptes*



**BILAN DE L'ASSOCIATION**

**OCCE DU GERS (32)**

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	12 270,62	10 431,21
Terrains					Report à nouveau	580 315,75	559 878,37
Constructions					Résultat de l'association	48 017,83	29 687,93
Installations et matériels d'activités					<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Autres immobilisations corporelles	7 385,76	5 870,74	1 515,02	1 748,99	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>640 604,20</b>	<b>599 997,51</b>
Prêts OCCE					<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	4 186,12	3 521,84
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	1 889,50	1 200,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 385,76</b>	<b>5 870,74</b>	<b>1 515,02</b>	<b>1 748,99</b>	<b>TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>6 075,62</b>	<b>4 721,84</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	601,99		601,99	362,88	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	198,58	36,92
Coopératives et usagers divers	2 195,15		2 195,15	1 621,10	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	46,78		46,78	1 546,75	Fournisseurs	5 439,36	5 030,06
Autres créances (dont erreurs débitrices)	8 968,90		8 968,90	1 106,01	Dettes fiscales et sociales	1 341,11	1 302,72
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	643 900,44		643 900,44	608 134,15	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	2 755,71	2 234,11
Charges constatées d'avance	213,47		213,47	246,28	Produits constatés d'avance	1 027,17	1 443,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>655 926,73</b>		<b>655 926,73</b>	<b>613 017,17</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 761,93</b>	<b>10 046,81</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>663 312,49</b>	<b>5 870,74</b>	<b>657 441,75</b>	<b>614 766,16</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>657 441,75</b>	<b>614 766,16</b>



## COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

*OCCE DU GERS (32)*

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<b><i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i></b>		
Cotisations perçues	247 685,58	215 161,51
Ventes de produits pour cessions	311 747,05	290 486,74
Prestations de service et animations	279 808,69	280 482,96
Subventions d'exploitation	404 024,18	368 442,54
Produits divers de gestion courante	260 037,46	302 586,83
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		52,01
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 503 302,96</b>	<b>1 457 212,59</b>
<b><i>CHARGES D'EXPLOITATION</i></b>		
Achats de fournitures à céder	207 725,44	210 709,06
Variation des stocks de fournitures à céder	-239,11	-196,27
Achats de fournitures administratives	612,05	536,95
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 073 387,84	1 028 839,76
Impôts et taxes	204,64	190,08
Salaires bruts	11 194,67	10 480,72
Charges sociales	2 874,33	2 652,02
Autres charges	144 891,81	164 099,04
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	31 746,60	37 007,28
Dotations aux provisions	664,28	347,95
Engagements à réaliser sur subventions affectées	1 289,50	1 200,00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 474 352,05</b>	<b>1 455 866,59</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>28 950,91</b>	<b>1 346,00</b>
<b><i>PRODUITS FINANCIERS</i></b>		
Produits autres valeurs mobilières	1,72	219,41
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	12 118,86	12 579,77
Reprises sur provisions		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>12 120,58</b>	<b>12 799,18</b>
<b><i>CHARGES FINANCIERES</i></b>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>12 120,58</b>	<b>12 799,18</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>41 071,49</b>	<b>14 145,18</b>
<b><i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i></b>		
Sur opérations de gestion	42 331,63	54 930,69
Sur opérations en capital	734,95	75,03
Reprises sur amortissements et provisions		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>43 066,58</b>	<b>55 005,72</b>
<b><i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i></b>		
Sur opérations de gestion	36 119,44	39 456,30
Sur opération en capital	0,80	6,67
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>36 120,24</b>	<b>39 462,97</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>6 946,34</b>	<b>15 542,75</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>48 017,83</b>	<b>29 687,93</b>

**TOTAL DES PRODUITS**

**1 558 490,12**

**1 525 017,49**

**TOTAL DES CHARGES**

**1 510 472,29**

**1 495 329,56**

# ANNEXE DE L'ASSOCIATION

## OCCE DU GERS (32)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	657 441,75 €	614 766,16 €
Résultat de l'exercice :	48 017,83 €	29 687,93 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	227	226
dont coopératives et foyers agrégés :	219	224
dont coopératives et foyers non agrégés :	8	2
Nombre de coopérateurs :	13 265	13 046

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 2 710 heure(s) soit un équivalent temps plein de 1 personne(s).

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

#### 2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

#### 2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

#### 2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 19 451 € soit environ 1,29% du total des charges de l'exercice.

### 3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 4. NOTES SUR LE BILAN

<b>Fonds associatif :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
<b>Report à nouveau :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
<b>Résultat exercice :</b>	48 017,83	{	640,92 pour le siège départemental
		{	47 376,91 pour les C.R.F. agrégés
<b>Autres créances :</b>	8 968,90	{	6 378,75 pour le siège départemental
		{	2 590,15 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			7 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
<b>Autres dettes :</b>	2 755,71	{	0,00 pour le siège départemental
		{	2 755,71 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			7 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
<b>Disponibilités :</b>	643 900,44	{	16 042,22 pour le siège départemental
		{	627 858,22 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			2 866,93 par C.R.F. agrégé.

#### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>Dotation amortissements et gros équipement :</b>	31 746,60	{	822,97 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	30 923,63 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			141,20 par C.R.F. agrégé.
<b>Total des produits :</b>	1 558 490,12	{	57 196,27 pour le siège départemental
		{	1 501 293,85 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 855,22 par C.R.F. agrégé.
<b>Total des charges :</b>	1 510 472,29	{	56 555,35 pour le siège départemental
		{	1 453 916,94 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 638,89 par C.R.F. agrégés
<b>Résultat net moyen :</b>			216,33 par C.R.F. agrégé.

#### 6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	0,5	
Contrats aidés		
Régime général	0,5	0,5
<b>Total</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>

#### 7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	187	185
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	10	13
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	151	118
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	3
Participants aux séances de formation (estimation)	10	9



**BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL**

**OCCE DU GERS (32)**

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	12 270,62	10 431,21
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	640,92	1 839,41
Constructions					<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	7 385,76	5 870,74	1 515,02	1 748,99	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>12 911,54</b>	<b>12 270,62</b>
Immobilisations en cours					<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	4 186,12	3 521,84
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	1 889,50	1 200,00
Dépôts et cautionnements					<b>TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>6 075,62</b>	<b>4 721,84</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 385,76</b>	<b>5 870,74</b>	<b>1 515,02</b>	<b>1 748,99</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	601,99		601,99	362,88	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	198,58	36,92
Coopératives et usagers divers	2 195,15		2 195,15	1 621,10	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	46,78		46,78	1 546,75	Fournisseurs	5 439,36	5 030,06
Autres créances	6 378,75		6 378,75		Dettes fiscales et sociales	1 341,11	1 302,72
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	16 042,22		16 042,22	19 279,16	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	213,47		213,47	246,28	Produits constatés d'avance	1 027,17	1 443,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 478,36</b>		<b>25 478,36</b>	<b>23 056,17</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>8 006,22</b>	<b>7 812,70</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 864,12</b>	<b>5 870,74</b>	<b>26 993,38</b>	<b>24 805,16</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 993,38</b>	<b>24 805,16</b>

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL  
OCCE DU GERS (32)**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2008/2009</b>	<b>2007/2008</b>
<b><i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i></b>		
Cotisations perçues	18 571,00	18 399,40
Ventes de produits pour cessions	617,52	465,91
Prestations de service et animations	3 323,79	2 124,17
Subventions d'exploitation	29 057,31	22 480,73
Produits divers de gestion courante	27,60	
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		52,01
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>51 597,22</b>	<b>43 522,22</b>
<b><i>CHARGES D'EXPLOITATION</i></b>		
Achats de fournitures à céder	720,02	80,00
Variation des stocks de fournitures à céder	-239,11	-196,27
Achats de fournitures administratives	612,05	536,95
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	35 084,25	30 246,16
Impôts et taxes	204,64	190,08
Salaires bruts	11 194,67	10 480,72
Charges sociales	2 874,33	2 652,02
Autres charges	3 324,01	
Dotations aux amortissements	822,97	791,45
Dotations aux provisions	664,28	347,95
Engagements à réaliser sur subventions affectées	1 289,50	1 200,00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>56 551,61</b>	<b>46 329,06</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-4 954,39</b>	<b>-2 806,84</b>
<b><i>PRODUITS FINANCIERS</i></b>		
Produits autres valeurs mobilières	1,72	219,41
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 616,73	2 821,18
Reprises sur provisions		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 618,45</b>	<b>3 040,59</b>
<b><i>CHARGES FINANCIERES</i></b>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>2 618,45</b>	<b>3 040,59</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>-2 335,94</b>	<b>233,75</b>
<b><i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i></b>		
Sur opérations de gestion	2 245,65	1 536,89
Sur opérations en capital	734,95	75,03
Reprises sur amortissements et provisions		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 980,60</b>	<b>1 611,92</b>
<b><i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i></b>		
Sur opérations de gestion	2,94	-0,41
Sur opération en capital	0,80	6,67
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3,74</b>	<b>6,26</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>2 976,86</b>	<b>1 605,66</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>640,92</b>	<b>1 839,41</b>

## ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 26 993,38 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 640,92 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### 0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

### I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

### II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel à usage éducatif	385,29			385,29
Matériel informatique	6 411,47	589,00		7 000,47
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>6 796,76</b>	<b>589,00</b>		<b>7 385,76</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Un ordinateur portable Acer a été acquis le 27 janvier 2009 pour 589 €

##### c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 047,77	822,97		5 870,74
Mobilier de bureau	20%				
<b>Total</b>		<b>5 047,77</b>	<b>822,97</b>		<b>5 870,74</b>

#### 2. Immobilisations financières

Néant.

### 3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahier de comptabilité	78.40
Logiciel Compta Coop 2	78.68
Logiciel Compta Coop 3	17.94
Agendas coopératifs cycle 2	173.33
Livrets du Maître cycle 2	6.67
Agendas coopératifs cycle 3	132.14
Livrets du Maître cycle 3	46.62
Timbres	<u>68.21</u>
	<b>601.99</b>

### 4. Avances et acomptes versés

Néant

### 5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	2 195,15		2 195,15
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>2 195,15</b>		<b>2 195,15</b>

### 6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	<u>46.78</u>
	<b>46.78</b>

### 7. Autres créances

Subventions à recevoir	<u>4 000.00</u>
	<b>4 000.00</b>

### 8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant.

### 9. Disponibilités

Banque	6 031.57
CCP	10 008.93
Intérêts courus à recevoir	<u>1.72</u>
	<b>16 042.22</b>

### 10. Charges constatées d'avances

Assurances payées d'avance (4/12)	177.44
Contrat entretien photocopieur	<u>36.03</u>
	<b>213.47</b>

## III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

## 2. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel	3 521,84	664,28		4 186,12
<b>Provisions pour charges</b>	<b>3 521,84</b>	<b>664,28</b>		<b>4 186,12</b>
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>3 521,84</b>	<b>664,28</b>		<b>4 186,12</b>

Dotations / reprises d'exploitation	664,28
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>664,28</b>

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

**Total**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

## 3. Fonds dédiés sur subventions

	Début	Dotations	Reprises	Fin
<b>Fonds dédiés</b>				

## 4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
<b>Total</b>				

(a) : Emprunts affectés au financement de ....

## 5. Avances et acomptes reçus

Néant	0.00
	<b>0.00</b>

## 6. Fournisseurs

Fournisseurs	875.82
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>4 563,54</u>
	<b>5 439,36</b>

## 7. Dettes fiscales et sociales

Rémunération due au personnel	39.97
Congés payés	243.43
Urssaf	493.34
Assedic	119.06
Retraite complémentaire	216.48
Autres	<u>204.07</u>
	<b>1 328.61</b>

## 8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Néant	0.00
	<b>0.00</b>

## 9. Autres dettes

Néant	0.00
-------	------

## 10. Produits constatés d'avances

Subvention fonctionnement Conseil Général	666,67
Agendas Coopératifs	<u>360,50</u>
	<b>1 027,17</b>

## IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	13 265	13 046
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,59 €	0,64 €
<b>COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES</b>	<b>18 571,00</b>	<b>18 264,40</b>
Cotisations versées à la Fédération	10 744,65	9 914,96
<b>COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION</b>	<b>10 744,65</b>	<b>9 914,96</b>

### 2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	5 000.00	
Subventions conseil général	2 333,33	3 000.00
Subventions communes	3 700.00	3 767,50
Subventions conseil Régional	3 324.00	
Autres subventions	14 699.98	15 713.23
<b>Total</b>	<b>29 057,31</b>	<b>22 480.73</b>
Dont versées aux coopératives	3 324.00	

### 3. Produits exceptionnels

Régul. cotisations	0.57
Régul. Contrôle Urssaf	465.00
Déplacements bénévoles	1 775.60
	<b>2 241.17</b>

### 4. Charges exceptionnelles

Régul. Cotisations	3.74
	<b>3.74</b>

## V - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

### 3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 50 heures.

### 4. Mise à disposition et bénévolat

#### a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Auch, de locaux dépendant du groupe scolaire situé Chemin de la Réthourie – 32000 AUCH. L'avantage correspondant à mise à disposition gratuite peut être évalué à environ 2 400 € l'an.

#### b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat du siège départemental n'a pas été valorisé.

### 5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

### 6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 2 mars 1999). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	162	127
Solde du compte centralisateur au 31/08	22 280,07 €	29 307,69 €
Solde du compte titre au 31/08	462 449,62 €	327 383,11 €
Montant des plus-values perçues (avant frais)	7 929.18 €	13 394.68
Pourcentage perçu par le siège	30%	20%